



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**11 LaurierSt./ 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

This document contains a security requirement.

Ce document contient une condition de sécurité.

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Maintenance & Professional Consulting Services  
Division (FK)

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

3C2, Place du Portage, Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Tunney's Pasture Redevelopment - In	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP168-170312/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20170312	<b>Date</b> 2016-09-02
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$FK-289-71383	
<b>File No. - N° de dossier</b> fk289.EP168-170312	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-10-14</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Maquiling(fk div), Amalia O.	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fk289
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-4886 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-3600
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

L'amendement 003 est publié pour apporter des correctifs à l'amendement 002 et pour répondre aux questions de l'industrie.

## 1) De la modification 002 à l'invitation

1.1 Le titre devrait se lire comme suit :

La présente modification 002 à l'invitation vise à modifier la date de clôture de l'invitation à soumissionner et à répondre aux questions de l'industrie.

1.2 Veuillez ne pas tenir compte des pièces jointes (demande de propositions et cadre de référence) à la modification 002 et prendre note des changements suivants apportés aux deux documents originaux diffusés le 9 août 2016.

### DDP

a) DDP – page 22 de 38, RT3 a vii) Remplacer “Deux” par “Des”

### CDR

a) CDR - Page 34 sous “entretien et infrastructure” au point 2 remplacer “Étude ..” par “Étude et plan directeur...”

b) CDR - Page 35 sous “entretien et infrastructure” supprimer le point 4 “Plan directeur de viabilisation”

c) CDR - Page 37 sous “entretien et infrastructure” au point 7b remplacer “Étude ...” par “Étude et plan directeur...”

d) CDR - Page 37 sous “entretien et infrastructure” supprimer le point 7d) “Plan directeur de viabilisation”

e) CDR - Page 61 sous la Table A.2 point A.2.5 remplacer “Étude...” par “Étude et plan directeur....”

f) CDR - Page 61 sous la Table A.2 supprimer le point A2.7 “Plan directeur de viabilisation”

## 2) Questions et réponses :

Q1 Est-ce que le même personnel peut être énuméré dans les catégories « Ingénierie des transports et de la circulation » et « Génie municipal »?

*R1 Rien n'empêche l'utilisation des mêmes ressources pour plusieurs services. Toutefois, il incombe au soumissionnaire de démontrer que l'équipe mise sur pied peut réaliser les tâches et les produits livrables requis dans le cadre du présent contrat, et ce, dans les délais prescrits. De plus, le soumissionnaire doit s'assurer que chaque membre de l'équipe répond aux critères cotés et/ou obligatoires énoncés dans la demande de propositions.*

Q2 La section 7.1.3 de l'annexe A – Cadre de référence, demande une étude sur les bruits et les vibrations. Si le personnel complémentaire proposé (TC2) n'est pas requis dans le niveau d'effort (heures par discipline), comment devons-nous établir la portée de cette tâche en termes d'heures et de budget (personnel complémentaire en matière de microclimat)?

*R2 Si le personnel complémentaire n'est pas requis pour la réalisation de ce produit livrable, veuillez fournir l'information en fonction du critère TC1, points c) et d).*

Q3 Que faut-il soumettre pour déclarer une entente de coentreprise? Une lettre d'accompagnement ou uniquement le formulaire fourni?

*R3 Les soumissionnaires doivent remplir le formulaire de déclaration joint à l'annexe F et suivre les directives énoncées à l'article 17 des Instructions uniformisées 2003, fournies au lien suivant : <https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual/1/2003/21#submission-of-bids>.*

Q4 Une coentreprise peut-elle comprendre des sous-traitants?

*R4 Veuillez vous reporter à la page 10 de 36 de la demande de propositions, section 1.2 Limite quant au nombre de soumissions. La définition de « soumissionnaire » fournie ci-dessous donne des précisions supplémentaires. Le terme « soumissionnaire » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une proposition. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliés du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.*

Q5 Pourriez-vous indiquer si vous accepteriez que la proposition soit présentée par un soumissionnaire en tant qu'« alliance » au lieu d'une coentreprise juridique?

*R5 Le Canada n'est pas familier avec la définition d'« alliance »; il ne s'agit pas d'une entité juridique. Veuillez prendre connaissance des exigences juridiques à l'intention des soumissionnaires énoncées dans la demande de propositions afin que la proposition soumise soit considérée comme étant conforme à ces exigences.*

Q6 En ce qui concerne la modification 002 diffusée le 30 août 2016 dans le cadre de la demande de propositions relative au pré Tunney, la section 7.5 Entente de non-divulgence fait référence à l'annexe D comme étant l'entente de non-divulgence et indique qu'elle doit être transmise au responsable technique. Voici quelques questions à ce sujet :

Q6.1 Nous disposons de plusieurs ententes de non-divulgence (annexe E) ayant été dûment remplies dans le cadre de l'invitation initiale. Pouvez-vous confirmer s'il s'agit du bon document ou y a-t-il un nouveau document?

*R6.1 Oui. Il s'agit du bon document. Veuillez vous reporter au point 1.1.2 ci-dessus.*

Q6.2 De plus, qui est le « responsable technique »? Nous n'avons pas été en mesure de trouver cette information, car il est indiqué qu'elle serait fournie lors de l'attribution du contrat.

*R6.2 Veuillez soumettre l'annexe E à l'autorité contractante et suivre les directives indiquées à la partie 3, section I : Soumission technique, 3<sup>e</sup> paragraphe, page 10 de 36 de la demande de propositions, pour accéder au site FTP.*

Il n'y a aucune autre modification.